



## DÉCLARATION CTSD du 22 Juin 2021

IL Y A UN AN, le ministre octroyait une rallonge de 1 248 postes supplémentaires pour le premier degré en raison de la crise sanitaire. Il s'agissait alors de « garantir les meilleures conditions pour les élèves à la rentrée, après une année perturbée ». Aujourd'hui la préparation de la rentrée 2021 élude complètement ce qui avait présidé à des mesures de bon sens, en arguant d'une rentrée normale et en tournant résolument le dos aux difficultés que rencontre l'école. Balayées les difficultés à assurer la continuité scolaire en remplaçant les enseignantes et enseignants absents, gommées les conséquences d'une scolarisation par intermittence au gré de la circulation du virus, évaporés les besoins spécifiques pour les apprentissages des élèves... pour le ministre, l'année scolaire n'aura pas été perturbée. Les remontées des cartes scolaires départementales font état de l'utilisation des 2 489 moyens créés pour la rentrée. Ils serviront à financer les priorités ministérielles (augmentation des décharges de direction, dédoublement des GS en éducation prioritaire, allègement des effectifs des classes de GS, CP et CE1). Ce sera au détriment des créations de postes dont le service public d'éducation a réellement besoin pour fonctionner et anticiper une nouvelle rentrée sous covid : personnels remplaçants, spécialisés de RASED, maîtres supplémentaires... Parents d'élèves, maires, élus, enseignantes et enseignants se sont mobilisés partout massivement pour à la fois dénoncer les fermetures de classes qui vont dégrader davantage l'existant et demander des moyens supplémentaires pour l'école, à même de garantir les meilleures conditions de scolarisation aux élèves à la rentrée de septembre. Le SNUipp-FSU revendique un plan d'urgence pour l'école, qui passe par un engagement pluriannuel sur les moyens nécessaires à son bon fonctionnement. Dans l'immédiat, il demande la création de postes supplémentaires pour la rentrée 2021, notamment en postes de titulaires remplaçants qui font actuellement défaut pour assurer la continuité dans les écoles.

Dans les écoles de l'Essonne, c'est tous les jours que nous devons vivre et travailler avec ce manque de moyens, manque de remplaçant.e.s, manque de RASED, manque d'AESH, manque d'enseignants référents, de psychologues scolaires, etc...

Des moyens il y en a (notre cher ministre s'est quand même vanté d'avoir rendu 200 millions alors que généralement l'Education nationale a du mal à finir l'année et il faut assez souvent voter une rallonge pour la paye de décembre. Avec JM Blanquer cela fait deux fois qu'il n'exécute pas la totalité de son budget) et le SNUiPP-FSU se battra pour les revendiquer et obtenir une rallonge budgétaire pour la rentrée prochaine.

Voyons maintenant, comment se gère cette volontaire pénurie avec les opérations de carte scolaire....

En premier lieu, le remplacement. Insuffisance des postes alors que cela fait 2 années que le département est en grande difficulté.

Cette année, la crise sanitaire a certes décuplé ces difficultés, mais quand même...

Avec le recrutement de contractuels, le potentiel de remplacement a été augmenté de plus de 50 postes. Et pourtant, nous avons connu des périodes avec des dizaines de classes

non remplacées, une année blanche de formation continue y compris statutaire et une discontinuité pédagogique inacceptable pour les élèves.

Nous aurions certainement plus « tenu le choc », si la situation de départ avait été moins catastrophique. Au lieu de recruter des contractuels, si la situation avait été anticipée, le nombre de postes au concours aurait été augmenté et le recrutement des listes complémentaires effectué. Nous n'en serions donc pas là aujourd'hui. La situation ne s'améliorera pas avec l'absence du 2nd concours pour notre académie.

De plus, nous pensons à tous ces postes hors la classe qui permettraient de répondre aux difficultés scolaires des élèves et de lutter contre les inégalités existantes, qui se sont creusées avec plus d'une année de crise sanitaire :

- les indispensables postes de RASED (pas d'augmentation, pas de départs en formation conséquents)
- les plus de maîtres que de classes disparus définitivement
- les enseignant.es référent.es en nombre encore insuffisant (+ 8 postes vacants)

Alors que le besoin d'accompagnement des enfants en situation de handicap et de leur famille dans notre département explose, vous n'actez pas assez d'ouvertures en ULIS Collège. Avoir l'ambition de faire réussir tous les élèves, c'est aussi donner les moyens aux plus fragiles.

Les collègues dénoncent de plus en plus que les affectations ne correspondent pas au profil attendu et le manque de structures spécialisées se fait cruellement ressentir partout. Enfin, les priorités gouvernementales non financées, GS/CP/CE1 à 24, dédoublement des GS en REP et REP+, sont loin d'être tenues, à moins d'un an de la fin du mandat...

Elles entraînent aussi des dégradations pour les élèves qui ont le plus besoin de l'école avec des effectifs qui augmentent dans les classes non dédoublées d'Education Prioritaire.

Nous poursuivons, avec la remise en cause de la souveraineté des conseils de maîtres.ses et de la liberté pédagogique.

En effet, dans certaines circonscriptions, l'ingérence dans l'organisation des écoles que nous avons du mal à comprendre remet en cause des fonctionnements pédagogiques mûrement réfléchis et argumentés par des enseignants confrontés à la réalité du terrain. L'accueil de certains enfants à Besoins Éducatifs Particuliers, ingérables dans les classes ordinaires, parfois surchargées (ces situations loin d'être anecdotiques illustrent les limites de l'école inclusive) repose pour l'essentiel sur des enseignants isolés dans leur classe et peu formés.

Leurs conditions de travail sont éprouvantes. Les résultats de l'enquête du CHSCTD font remonter la souffrance et le désarroi des personnels confrontés à ces situations. Les réponses en matière de santé et de sécurité de la hiérarchie sont bien loin de l'obligation de moyens et de résultats qui incombent à l'employeur. Nous pourrions encore intervenir longuement sur le dossier des DUERP...

Enfin, toujours dans le registre des observations, nous continuons de regretter votre choix de ne pas présenter la circulaire mouvement en CT. Cela nous aurait permis de lever des ambiguïtés de rédaction ou des éclaircissements sur certains points (bonification de 150

points pour les collègues répondant à l'article D-322 du code de la SS). Ces pratiques sont dénoncées par les collègues.

Sur le département, ce manque de moyens et le "démerdentiel" auxquels ont été exposés les collègues se traduisent nettement par le nombre de vacances de postes de directrices-teurs : du jamais vu !!!

Le nombre de postes de CPC vacants est aussi en augmentation et révèle le peu de considération qu'il leur aura été réservé suite à leurs revendications, les postes en ULIS à pourvoir, les enseignants référents, les postes en SEGPA,...etc, etc.

Les faisant fonction en augmentation faute de candidats ou plutôt faute de collègues certifiés (manque de départs en formation).

Y aurait-il un malaise, Monsieur le Directeur Académique ?

Dans le 91, l'examen de la carte scolaire est renvoyé après les régionales et départementales, à la rentrée.

Comment seront traités les postes non parus au mouvement alors que les ouvertures et fermetures doivent être actées en CDEN ? Une fois de plus, dans notre département, la carte scolaire est actée alors que la rentrée a eu lieu et que toutes les équipes sont en place. Est-ce à dire que les modifications de carte scolaire demandées par les représentants des personnels ne sont plus possibles ? Tout serait-il décidé en amont ? Le CDEN deviendrait-il finalement une simple "chambre d'enregistrement" ?

Pour conclure, plutôt que de rendre ces millions qui ne lui appartiennent pas, nous attendons toujours du ministre un véritable investissement volontaire dans l'école parce qu'un plan d'urgence est indispensable, parce que la situation actuelle est inacceptable, parce que l'année scolaire à venir ne doit pas être à l'image de celle que nous vivons, parce que nous avons besoin de moyens pour fonctionner dès la rentrée, parce qu'aucun élève ne doit être laissé sur le bord du chemin, parce que les personnels doivent être reconnus. Alors que la feuille de route académique envoyée à toute la profession au lendemain du Grenelle Blanquérien nous promet des mesures supposées répondre au besoin, je cite « d'un ministère plus humain, plus ouvert, plus coopératif et plus protecteurs » qui annonce favoriser la qualité de vie au travail, la protection des personnels et faire du bien-être des personnels, un objectif.

Concernant ces dernier.es, ce n'est pas la revalorisation « historique » de 400 millions au départ réduite à 200 millions à l'arrivée qui constitue un signe encourageant.

Une autre Ecole est possible, nous continuerons à nous mobiliser pour la gagner au niveau national et au niveau départemental !